



PARTI DES DEMOCRATES POUR L'ESPOIR (PADES)

Agrement : décision Cour suprême arrêt 05 du 10 mai 2018

Prosperité - Unité – Justice

---

### Communiqué

Les dix (10) Partis politiques de l'opposition réunis au sein d'un collectif ont déclaré, vendredi le 30 octobre 2020, lors d'une conférence de presse au siège du PACT que l'élection présidentielle du 18 passé a été entachée de fraude donc ils rejettent les résultats proclamés par la CENI qui donne Alpha CONDE vainqueur. De même, les membres du collectif ont fustigé l'attitude de la délégation de la CEDAO qui n'a rencontré que deux partis à savoir le RPG et l'UFDG des douze partis engagés dans la course à la présidence en République de Guinée.

Pour l'intérêt supérieur de la nation, le collectif a appelé la cour constitutionnelle à assumer pleinement sa responsabilité.

Cependant, le PADES, membre du collectif, est au regret de constater qu'aussi bien sur la chaîne France 24 et dans le journal de 6h 30 mn et de 7h de RFI du samedi 31 octobre 2020, une information selon laquelle, en Guinée le collectif des dix (10) partis de l'opposition rejettent les résultats du scrutin du 18 octobre et appellent à manifester mardi le 03 novembre 2020.

Le PADES a certes rejeté les résultats du 18 octobre et a déposé sa requête à la cour constitutionnelle.

De ce fait, fidèle à son esprit républicain et son engagement pour la non-violence, le parti n'appelle pas à manifester.

Le Parti appelle ainsi les guinéennes et guinéens aux calmes et à la sérénité en cette période cruciale dans l'histoire de notre Pays.

Que Dieu bénisse la Guinée et les guinéens.

Directeur de communication

---

Siège social : Quartier Nongo/ sis à 100m de l'Université Kofi Annan de Guinée Commune de Ratoma

Site web : [www.le-pades.com](http://www.le-pades.com)/Facebook : LE PADES-OFFICIEL/YouTube : LE PADES-DR  
OUSMANEKABA Contacts : 622 11 30 11/627 02 71 71/662 39 39 70